Informations de base

2023/0809(NLE) NLE - Procédures non législatives	Procédure terminée
Nomination de Wopke Hoekstra (NL) en tant que membre de la Commission **Subject** 8.40.03 Commission européenne	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
AFET Affaires étrangères		
DEVE Développement		
ITRE Industrie, recherche et énergie		

Conseil de l'Union européenne

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
05/09/2023	Publication de la proposition législative	12603/2023	
11/09/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
05/10/2023	Décision du Parlement	T9-0347/2023	Résumé
05/10/2023	Résultat du vote au parlement		
09/10/2023	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
10/10/2023	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2023/0809(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Nomination
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ENVI/9/13195

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T9-0347/2023	05/10/2023	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	12603/2023	05/09/2023	

Acte final

Décision 2023/2151
JO OJ L 10.10.2023

Nomination de Wopke Hoekstra (NL) en tant que membre de la Commission

2023/0809(NLE) - 05/10/2023 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a approuvé par 279 voix pour, 173 voix contre et 33 abstentions, la nomination de **Wopke Hoekstra** (NL) en tant que membre de la Commission, pour la durée du mandat de la Commission restant à courir jusqu'au 31 octobre 2024.

L'audition de Wopke Hoekstra s'est tenue le 2 octobre 2023 devant la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire, en association avec la commission des affaires étrangères, la commission du développement et la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie. Une déclaration d'évaluation a été établie à l'issue de cette audition.

Un examen a été effectué par la Conférence des présidents des commissions lors de sa réunion du 4 octobre 2023 et un examen a été effectué par la Conférence des présidents lors de sa réunion du 4 octobre 2023.